



DÉCISION 2023 – 05
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE
LA HAUTE-GARONNE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION
DU SEYS'TIVAL 2023

Le Maire de la Commune de Seysses ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

Vu la délibération n° 4671 en date du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire par le Conseil Municipal ;

Considérant le « Seys'tival » qui sera organisé, à SEYSSES, les Vendredi 2 et Samedi 3 juin 2023.

Considérant que le Point Actions Jeunes de Seysses tente de répondre au mieux aux besoins de la jeunesse, en proposant différentes activités. Un atelier foot en salle, des ateliers culinaires et créatifs, des cours de Hip Hop ainsi que pour les plus grands un relais à l'insertion (CV, recherche de jobs ou formations, loisirs...)

Considérant que chacun de ces ateliers a des objectifs pédagogiques bien précis qui permettent de traiter, d'éduquer, de sensibiliser, de responsabiliser, d'orienter et d'informer les jeunes et nous permettent à nous, équipe pédagogique, d'établir des constats.

- Nous avons constaté que les jeunes ont besoin de s'exprimer, de revendiquer leurs idées et de se sentir utiles,
- La notion de respect est en nette amélioration, mais il reste toujours des points à travailler (respect des autres, de soi et de son environnement...)
- Malgré un travail pour valoriser l'implication des jeunes dans la vie de la commune, l'adolescent a toujours du mal à trouver sa place,
- Les adolescents du Point Actions Jeunes ont besoin de partager leurs centres d'intérêt et faire connaître à leur entourage leur passion.

C'est en s'appuyant sur ces constats et en prenant en compte les propositions des jeunes que le PAJ a pensé organiser un « festival de rue » à Seysses.

Considérant que le « Seys'tival » se déroulera dans le Parc de la Bourdette pour être plus proche des habitants mais aussi pour animer et faire vivre la ville. La manifestation aura lieu les Vendredi 2 de 20h à 22h et Samedi 3 juin 2023 de 14h à 23h.

Les objectifs sont les suivants :

Démocratiser les cultures urbaines :

- Rendre accessible à tous, différents arts de la rue en proposant des animations et une scène ouverte,
- Proposer des animations ouvertes à tous, afin d'initier et de sensibiliser le public aux cultures urbaines.

Encourager la mixité sociale :

- Inviter différents partenaires (Club du 3ème âge, ALAE, CLSH, associations, structures jeunesse avoisinantes...) afin de créer des liens intergénérationnels lors de cette manifestation,
- Proposer différentes animations qui sont susceptible de plaire au plus grand nombre,
- Mélanger les publics lors des animations afin de créer du lien social,
- Proposer un spectacle de qualité lors de la scène ouverte, afin que cela soit accessible à toutes les tranches d'âges.

Valoriser le travail des jeunes dans leur commune :

- Communiquer sur ce festival aux différents partenaires afin d'attirer un maximum de personnes et aux habitants de la commune,
- Communiquer sur les flyers d'information du festival et sur la scène, que le festival est une proposition et une élaboration des jeunes du PAJ de Seysses,
- Faire diffuser des articles (Dépêche et Echo du Binos) afin de relater le travail réalisé par les jeunes.

Le déroulement :

En 2023, nous fêterons le 10^e anniversaire du Seys'tival. Ce dernier a pris de l'ampleur depuis 10 ans et il est devenu au fil du temps une manifestation culturelle incontournable. Cette manifestation rencontre un succès grandissant grâce au talent et au professionnalisme des artistes.

Cette année un peu exceptionnelle sera placée sous le signe de la culture Hip-Hop.

En effet le 1^{er} Seys'tival est né grâce à un groupe de jeunes issu de notre structure.

Ces jeunes souhaitent se représenter sur scène dans leur village et ont proposé d'ouvrir la scène à d'autres jeunes locaux qui voulaient faire découvrir la culture urbaine par le biais de leur discipline (Breakdance, rap, beatbox, DJ et le Graff)

Des jeunes qui ont participé aux premiers festivals à Seysses, remplissent maintenant des grandes salles de concert en France et ont participé à des émissions TV très connues.

Nous souhaitons donc faire un clin d'œil à ces artistes en les invitant cette année pour les 10 ans pour les remercier de nous avoir aidés à faire grandir notre festival.

Le 02 Juin nous introduirons le Seys'tival avec un spectacle sur l'histoire du Hip-hop à la salle des fêtes de Seysses.

Le 03 Juin en après-midi nous proposerons des ateliers d'initiation et des shows sur scène avec différents intervenants : l'Art Tricks (combat scénique), du Double Dutch, du Beat Box, de la danse hip-hop, du FLAT BMX , de la « Bike Life », Graff et d'autres surprises..

L'objectif de ce festival est de faire participer le plus grand nombre de personnes sur les ateliers d'initiation mais aussi, faire que le festival vive tout l'après-midi par le biais de la scène qui fonctionnera en parallèle des ateliers.

Les participants pourront donc naviguer dans le festival durant tout l'après-midi sans « temps morts » et ainsi profiter de tous les ateliers et de la scène.

Une exposition sera proposée sur le thème de la culture hip-hop.

Pour conclure ce 10^e Seys'tival nous **proposerons en soirée un Battle de Beat Box** entrecoupé par un micro ouvert aux jeunes qui souhaitent se présenter sur scène.

Nous finirons par un concert de jeunes talents locaux issus de la scène rap.

DECIDE

Article 1 : De solliciter auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention pour le financement des actions du Point Action Jeunes de la commune de Seysses dans le cadre de l'organisation du SEYS'TIVAL 2023.

Article 2 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Seysses, le 10 mars 2023

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

